



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 26 AVRIL 2024**

Vendredi 26 avril deux mille vingt quatre, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

13 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Chantal YVOREL, Sandrine DRIVON, André BASTION, Virginie MASSE, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Laurent CHABAUD, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Sylviane FAYOT, Cindy GUIOTTO.

1 membre absent : Jean-Charles JULLIN

1 procuration : Jean-Charles JULLIN à André BASTION.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police
2. Demande de subvention au titre du partenariat territorial.
3. Fin de la procédure de reprise de concessions au cimetière.
4. SIEMLY : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et adhésion de la commune d'Epercieux St Paul.
5. Projets et travaux en cours.
6. Compte rendu des commissions.
7. Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 mars 2024.
- Evoque la possibilité de déposer une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet d'installation de chicane fixes « route de Duerne ». Le dossier pourra être fait après réception des devis et sera validé à la prochaine réunion du conseil municipal. Ces travaux seront communs avec la commune de Ste Foy l'Argentière.

- Accepte le dépôt d'une demande de subvention au titre du partenariat territorial avec le Département du Rhône pour le dossier de rénovation de 2 logements et la rénovation thermique d'une salle de classe. (délibération 21.2024).
- Approuve la reprise des 15 concessions en état d'abandon au cimetière communal. (délibération 22.2024). Deux entreprises ont été sollicitées pour chiffrer les travaux nécessaires au nettoyage de ces concessions. C'est le devis de l'entreprise Geay Giroud qui est retenu pour un montant de 16 797 € TTC.
- Valide le rapport annuel 2023 du SIEMLY sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. (délibération 23.2024)
- Approuve l'adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul au SIEMLY et la modification à apporter aux statuts du Syndicat. (délibération 24.2024)
- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
 - o **Lotissement communal** : les travaux d'enfouissement de la ligne électrique ont débuté, le raccordement est prévu fin mai.
 - o **OPAC DU RHONE** : les travaux de construction des 5 maisons ont commencé.
 - o **Ex-cure** : les travaux de la cour vont reprendre prochainement.
 - o **Etage de l'école** : le diagnostic amiante est négatif
 - o **Photovoltaïques** : attente du devis d'une seconde entreprise.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - o **Conseil Municipal Enfants** : l'embellissement de l'abri bus à « Lafay » se fera le samedi 4 mai à partir de 10h. La chasse aux œufs a été organisée malgré la pluie.
 - o **Vie du village** : la commande de vivaces va être validée. Les nouvelles illuminations pour la décoration de fin d'année sont commandées. Un nouveau composteur sera installé vers le transformateur à « mon village ».
 - o **Voirie** : différents endroits pourraient faire l'objet de travaux : « Lafay », « route du Plat », et « route de Boussoure ». Les devis présentés ne permettent pas de financer les 3 points sur cette année. Il est décidé de valider le projet « route de Boussoure » avec un dépassement de l'enveloppe attribuée par la CCMDL Ce dépassement, environ 20 000 €, sera pris en charge par le budget communal.
 - o **Conférence des Maires** : discussion autour de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Modification ou révision du SCOT à venir. Le choix de définir ou non des zones dans le cadre de la PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) devra être fait d'ici le mois de juin. Les objectifs recherchés sont la pérennisation des espaces agricoles et la préservation des ressources naturelles du territoire.
 - o **Urbanisme – CCMDL** : plan de mobilité avec le SYTRAL, covoiturage à développer.
 - o **Déchets – CCMDL** : les commandes des colonnes vont être passées. La collecte est réorganiser ce qui implique des changements dans les jours de passage : sacs noirs le jeudi, sacs jaunes le mardi des semaines paires.
 - o **CCMDL** : les 18 budgets et les taux d'imposition ont été votés.
 - o **SIVOS** : vote du budget. Le collège de Ste Foy est numéro 1 dans le Rhône avec 100% de réussite au brevet. Plusieurs voyages et projets sont organisés. Une section Hand-Ball va être mise en place.
 - o **Jeunesse – CCMDL** : le « cyclo des Monts » aura lieu le 15 juin, il ne passe pas par St Genis cette année.
 - o **CEPOS** : soirée intéressante avec la rencontre de plusieurs acteurs du développement durable.

- Est informé des dédites reçues pour le T2 « résidence du clocher » (libre fin avril), le T2 « 15 chemin des gardes » (libre fin mai) et le local du bar restaurant qui arrête son activité en octobre.
- Entend la suite du projet de mise en place d'une épicerie collaborative : plusieurs réunions programmées et groupes créés, visite d'une épicerie collaborative à Chiroubles.
- Rappelle plusieurs dates à venir : commémoration du 8 mai à 10h30, fête des mères le 26 mai à 10h30, élections européennes le 9 juin de 8h à 18h.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 31 mai à 20h30 en mairie.

Document établi le 2 mai 2024.

Le Maire,
Alexis BADOIL

